



Procédure pour créer un local commercial

Par **léia**, le **01/09/2008 à 17:19**

Bonjour,
Je voudrais savoir comment on peut créer un local commercial ?
Exemple : achat d'un studio au rez de chaussé et transformation de ce local en salon de coiffure.
Quelles sont les démarches à effectuer ?
Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **02/09/2008 à 08:53**

Déjà auprès du syndic de copropriété car il faut voir si cela est prévu dans le règlement de copropriété. Si ce n'est pas prévu, demander l'autorisation lors d'une assemblée générale.